

Communiqué de presse

Le 24/01/2020

## Une nouvelle maison de retraite médicalisée pour personnes modestes Cannes obtient la construction d'un nouvel EHPAD public à l'Hôpital Simone Veil

Dans le prolongement de sa politique sociale volontariste et d'amélioration de l'offre de santé, David Lisnard, maire de Cannes et président du Conseil de Surveillance de l'Hôpital Simone Veil, a obtenu la décision du Ministère des Solidarités et de la Santé avec le soutien du Conseil départemental et de l'Agence Régionale de Santé pour la construction d'un nouvel Etablissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD) à l'hôpital. Conçu pour proposer des prestations hautement qualitatives, le nouveau bâtiment offrira une capacité de 315 lits d'accueil. Le chantier débutera dès novembre 2020 et sera livré au cours du dernier trimestre 2022, pour un montant d'investissement total de 40 millions d'euros T.T.C.

« L'actuelle maison de retraite médicalisée de l'hôpital n'est plus acceptable dans son état. Depuis des années, je me bats pour la construction d'un nouvel établissement d'accueil des personnes âgées, moderne et performant. Il est à mes yeux essentiel d'offrir à nos aînés à faibles revenus, des conditions de prise en charge dignes, respectueuses, à la hauteur des légitimes attentes des familles cannoises. Nous obtenons gain de cause et un projet est validé. Je souhaite, à ce titre, adresser mes plus vifs remerciements à l'Agence Régionale de Santé qui a soutenu la démarche et mes chaleureuses félicitations aux équipes et à la direction de l'Hôpital Simone Veil qui ont monté et défendu le projet. Enfin, je veux souligner le soutien financier décisif du Conseil départemental des Alpes-Maritimes, à travers Charles-Ange Ginésy et Eric Ciotti, qui permettra à ce projet de se concrétiser en proposant un prix de journée social très accessible pour les résidents et leurs familles. L'Hôpital de Cannes va disposer d'une nouvelle maison de retraite. Je suis très heureux de ce résultat auquel nous parvenons. C'était une question de dignité pour les personnes âgées résidentes dans l'EHPAD de l'hôpital et pour les conditions de travail des personnels soignants. » David Lisnard, maire de Cannes et président du Conseil de Surveillance de l'Hôpital Simone Veil.

D'un coût de 40 M€, cette opération parachève la modernisation des conditions de séjour et d'hébergement engagée par le centre hospitalier au bénéfice des patients et des résidents du bassin de population cannois.

### La généralisation des chambres individuelles pour les résidents

Sur une superficie de 18 000 m<sup>2</sup>, ce nouveau centre de gérontologie de trois étages disposera d'une capacité de 315 places. En positionnant cet établissement sur la partie sud du site de l'hôpital des Broussailles, donc à proximité immédiate des plateaux techniques du Centre Hospitalier, l'accompagnement et le suivi des résidents seront améliorés ainsi que les conditions de travail du personnel soignant. Ce nouvel EHPAD proposera également la généralisation des chambres individuelles et la mise à disposition pour les aidants d'un espace de repos et d'écoute.

### Un projet pertinent et indispensable pour le bassin de vie cannois

A terme, le nouveau bâtiment remplacera les centres gérontologiques des Broussailles (construit en 1970) et d'Isola Bella (construit en 1980). Il deviendra l'établissement public de référence pour l'accueil des personnes âgées dans l'Ouest des Alpes-Maritimes.

Dans le cadre de ce projet, l'Hôpital - en collaboration avec la Mairie de Cannes - a par ailleurs acté la cession de son centre de gériatrie Isola Bella, qui fera l'objet d'une opération qualitative d'aménagement et de réalisation de logements, de grande exigence environnementale et respectueuse du nouveau Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.), en réduisant les surfaces aux sols urbanisées (après bien sûr la destruction des bâtiments actuels étalés et disgracieux).